

LA CHAUX-DE-FONDS Le gros déficit du budget 2017 ramené à cinq millions.

Impuissante, la Ville est obligée de puiser dans ses réserves

ROBERT NUSSBAUM

«Tout cela est relativement lourd, pour le personnel communal, comme pour l'ensemble des citoyens. Pour notre part, nous attendons de voir ce qui se passe au Conseil général. En espérant qu'il soit avec nous.»

C'est en ces termes que la présidente de la Ville et responsable des finances Sylvia Morel a présenté le budget 2017 de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Un budget – vision comptable et politique pour l'année à venir – qui présente un déficit réel de 16,6 millions de francs, ramené à 5,3 millions grâce à une ponction de 11,3 millions dans la réserve de politique conjoncturelle (créée il y a une année, après la réévaluation salvatrice du patrimoine de la Ville). Sans cela, la Ville de La Chaux-de-Fonds aurait été au bord du gouffre.

Autant le dire tout de suite, le Conseil communal n'a pas renoncé à sa proposition d'augmenter les impôts de 3 points, pour trois millions de revenus supplémentaires, déjà annoncée le 31 octobre (notre édition du 1er). On verra ce qu'en dit le parlement de la Ville, qui décide, lors de la séance cruciale du budget, le 13 décembre.

L'exécutif n'a pas non plus renoncé aux mesures touchant le personnel communal, refusées par les syndicats. Il les présentera donc au Conseil général en bloc (tout en laissant la porte ouverte à d'éventuelles propositions syndicales last minute) pour une réduction de la masse salariale de 1,4 million, sans licenciements.

Le gouvernement communal entend ainsi baisser les salaires selon les indices des prix à la consommation négatifs cumulés (plus de 2%) et suspendre les échelons de progression salariale. Pour mémoire et parmi les mesures non monétaires, il entend notamment faire passer à la trappe les réductions d'heures liées à l'âge et la 7e semaine de vacances à partir de 60 ans. ◊



L'actuelle présidente du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds Sylvia Morel et l'exécutif in corpore ont défendu hier un budget très difficile sur fond d'inégalité cantonale. CHRISTIAN GALLEY

DES FLUX FINANCIERS À REVOIR COMPLÈTEMENT

Du côté du Canton, quelques paires d'oreilles ont dû siffler hier matin, en écho à la conférence de presse pour le budget de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Sans jouer à Calimero, les autorités exécutives ont commenté les conséquences des dernières mesures cantonales sur la Métropole horlogère. «Il n'est pas admissible que la plus grande ville du canton se retrouve dans une situation extrêmement compliquée, alors que d'autres communes se portent, elles, extrêmement, bien», a lancé le conseiller communal Théo Huguenin-Elie.

Le constat est clair. La Chaux-de-Fonds aura perdu plus de 14 millions de rentrées fiscales entre 2014 et 2017 (21 depuis 2012), dont huit sont à mettre sur le compte des réformes cantonales, en particulier celle sur les personnes morales (six sont mis sur le compte de la conjoncture). Dans le même temps, les charges sur lesquelles la commune n'a pas de prise (aide sociale et accueil des enfants surtout) coûtent dix millions de plus.

«L'Etat n'avait pas prévu de faire un suivi de l'impact sur les communes de ces mesures. Il en prend aujourd'hui conscience. Même s'il est très difficile d'imaginer revenir en arrière, il faudra bien trouver des solutions» estime la responsable des finances, Sylvia Morel.

Concrètement, la Ville de La Chaux-de-Fonds demande à l'Etat de revoir fondamentalement les charges répercutées. «La réforme de l'impôt sur les frontaliers tombe très mal et n'est compensée par rien du tout», affirme par exemple l'argenteire chaux-de-fonnaire. Pour elle, il faut impérativement cesser tout nouveau report de charges sur les communes – il y en a dans le pipeline – sans au moins négocier avec les communes.

Vu sa situation, et dans l'attente de mesures correctives, la Ville de La Chaux-de-Fonds annonce tout à trac qu'elle songe à recourir «au fonds d'aide aux communes». Et pas plus tard que très bientôt.

EN CHIFFRES

5,3 Pour rappel, en millions, le déficit prévisible 2017 de la Ville de La Chaux-de-Fonds que présente le Conseil communal. Sans recours à la réserve conjoncturelle (de 11,3 mios), il aurait atteint 16,6 mios.

66 Cette réserve conjoncturelle avant prélèvement pour l'exercice 2016 et celui de ce budget, en millions. A fin 2017, il devrait rester 45 mios.

52 La «fortune» de la Ville, en millions après harmonisation comptable de son bilan ajusté aux vraies valeurs. Elle descendra à 40 mios à fin 2017, selon les prévisions.

31 En millions toujours, le «delta» résultant de l'addition de la diminution des recettes fiscales de 21 millions entre 2012 et 2017 (estimées pour 2016 et 2017) et 10,6 de charges structurelles supplémentaires pour l'aide sociale, l'accueil extrascolaire des enfants et l'école.

Dix millions seront investis

En 2017, La Chaux-de-Fonds prévoit des investissements à hauteur de dix millions. Un montant largement inférieur à ceux d'avant-crise. Une somme pour laquelle il a tout de même fallu demander à l'Etat une dérogation en fonction de la marge d'autofinancement bien plus faible de la Ville.

TOBOGGAN DES MÉLÈZES

Le Centre aquatique des Mélézes, on le sait, est renvoyé aux Calendes grecques. La conseillère communale Katia Babey a cependant pu annoncer, ou confirmer, que le toboggan démonté sera remplacé l'année prochaine. Le «super-projet de toboggan trois pistes», fera appel à des partenaires privés pour 200 000 francs et «la recherche marche plutôt bien», a dit la responsable des sports.

VESTIAIRES POUR LA PISCINE

Toujours aux Mélézes, la séparation des vestiaires entre patinoire et piscine, avec reconstruction de ceux de la piscine du côté

des anciennes cabines, devrait être réalisée entre l'automne 2016 et le printemps suivant. Pour serrer les coûts, «nous imaginons créer un programme d'occupation pour chômeurs», a signalé Katia Babey.

ASCENSEURS DE LA GARE

Comme la passerelle au-dessus des voies de la gare ne verra pas le jour à court ou moyen terme, la Ville veut rénover les ascenseurs entre sous-voie et rue du Commerce. C'est ce qu'a indiqué à propos de son programme 2017 le conseiller communal Marc Arletta. Ce sera plus qu'une rénovation, avec de plus grands et plus agréables ascenseurs et une cage d'escaliers où l'on verra le jour.

PONT DE L'HÔTEL-DE-VILLE

2017 sera aussi l'année du chantier sur les rues du Crêt et du Manège, avec reconstruction du pont et de la voie CJ. Un axe fondamental, qui s'annonce très perturbé pendant le temps des travaux. ◊

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

Arnaud Maeder s'en ira

Le contrat d'Arnaud Maeder, directeur des institutions zoologiques de La Chaux-de-Fonds, arrive à échéance le 31 juillet 2017. Il ne sera pas reconduit.

Ainsi Arnaud Maeder s'en ira, lui qui était entré en fonction il y a dix ans et s'était considérablement investi dans le dossier «Naturama».

Une décision «qui a été très difficile à prendre», comme d'autres décisions d'ailleurs, avoue le conseiller communal Théo Bregnard. «Aujourd'hui, nous sommes malheureusement amenés à faire des choix douloureux».

Théo Bregnard rappelle le cadre général, sur fond de crise financière. Le Musée d'histoire naturelle est fermé depuis deux ans et demi. Son bail avec La Poste arrive à échéance dans les deux ans. Il n'est pas question de le rouvrir. En attendant, les collections y sont toujours abritées.

Pistes pour les collections

La priorité? Trouver une solution durable pour stocker ces collections et pour les mettre en valeur. Des synergies seront étudiées, par exemple avec le Parc naturel du Doubs, ou avec d'autres musées. «Nous réfléchissons à une mise à profit de l'Ancien

stand, des Abattoirs ou d'autres lieux appartenant à la ville, afin d'offrir un stockage accessible qui permette de faire vivre ces collections».

Quant au projet du zoo musée «il est mis en veille», précise Théo Bregnard. Mais peut-être qu'à terme, la ville reviendra à meilleure fortune, des mécènes pourraient s'annoncer... A ce moment-là, «nous aurons toujours ces collections». En attendant, «nous ne pouvons pas nous satisfaire du statu quo».

Pas d'entrées payantes

Cependant, un des objectifs prioritaires de la ville, c'est de continuer à valoriser le Bois du Petit-Château (le délai légal, c'est 2018) puisque le Bois du P'tit «fait partie de l'ADN des Chaux-de-Fonnières». Soit dit en passant, «il n'y a pas de volonté d'entrées payantes pour les habitants. Nous voulons garder une ville où on a du plaisir à vivre, et où ce genre de lieu reste ouvert à la population».

Le rapport de mise aux normes du Bois du P'tit sera finalisé avec Arnaud Maeder. Contacté, celui-ci n'a pas souhaité nous répondre et nous a renvoyés au Conseil communal. ◊ **CLD**



Essais hier matin à la patinoire des Mélézes avec de jeunes handicapés qui exprimaient leur joie. CHRISTIAN GALLEY

PATINOIRE

Des plateformes à glisse et de grands sourires

Ils avaient un sourire jusqu'aux oreilles, hier matin sur la patinoire des Mélézes, les enfants d'une classe des Perce-Neige, à La Chaux-de-Fonds. Ils essayaient les trois plateformes à patins que venait d'offrir à la patinoire la fondation suisse Cerebral. Le principe est des plus simple: le fauteuil roulant d'une personne handicapée est glissé sur cette plateforme, et hop, avec un patineur qui pousse, en avant sur la glace, pour des glissades et virevoltes! Ce qui procurait manifestement aux jeunes des Perce-Neige des sensations qui les ravissaient.

Vers les cent patinoires!

Une de ces plateformes avait été offerte par Cerebral il y a deux ans à la patinoire du Locle, première ville du canton à en bénéficier. Cerebral a déjà équipé une cinquantaine de patinoires et vise les cent patinoires. La

Chaux-de-Fonds est la troisième ville du canton à en recevoir, après Le Locle et le Littoral. Il n'y en a pas encore dans le Jura et Jura bernois, mais on peut toujours demander, assure le directeur de Cerebral, Michael Harr.

Alexandre Houllmann, chef du service des sports, et la conseillère communale Katia Babey, enchantées, soulignent que ces plateformes (ainsi qu'un fauteuil roulant également offert par Cerebral) seront mises gratuitement à disposition à la patinoire. Pas uniquement pour les gens en fauteuil roulant d'ailleurs, mais aussi pour tous ceux qui ont de la peine à marcher. Une pub ad hoc sera faite.

«Et puis c'est une activité qu'on peut faire en famille», confie Marianne Grünig, éducatrice enseignante aux Perce-Neige. C'est un lien, aussi, avec les autres jeunes patineurs qu'on voit à l'occasion venir donner un coup de main. ◊ **CLD**

RAPPORT STRATÉGIQUE

La situation de La Chaux-de-Fonds est tellement préoccupante que le programme de législature 2016-2020 sera remplacé par un rapport dit «stratégique», qui fera le point sur ce qui se passe depuis 2014, ce qui a été fait en matière de restructuration et ce qui peut encore être fait d'ici la fin de cette période de quatre ans, a annoncé le conseiller communal Théo Huguenin-Elie. Il sera publié mardi. Si l'organisation des flux financiers et la conjoncture ne s'améliorent pas d'ici 2019, le Conseil communal envisage de convoquer des «états généraux» de la cité en faisant appel à toutes ses composantes. Parce qu'il serait alors temps de changer totalement de paradigme, a noté l'élu, pour que La Chaux-de-Fonds puisse sauver son génie propre et son identité.